



## **PANEL 1 : IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ORGANISATION DES TRANSPORTS URBAINS**

**Modérateur :** Yves CABANNES

**Panélistes :**

- **Monsieur Bouba-Dalambaye**, Conseiller Municipal, Vice-Président de la commission transport à la Mairie de Cocody et membre du conseil stratégique à l'Autorité de la Mobilité Urbaine dans le Grand Abidjan (AMUGA) ;
- **Madame Assemian Blanche Auxence**, Directrice Générale de Labell Transport ;
- **Monsieur Ibrahima Amadou Niangue**, de l'Association Mauritanienne des communes du Sud, Coordinateur National et chef de projet ;
- **Monsieur Diaby Ibrahim**, Directeur Général du Haut Conseil du Patronat des Entreprises du transport routier de Côte d'Ivoire.

Après la présentation des panélistes, le modérateur a donné le fil conducteur des échanges, devant s'articuler autour de deux axes.

- ✓ Au niveau de l'impact de la Covid
- ✓ Covid et Réorganisation des transports urbains et la mobilité douce

Après la présentation de ces axes, la parole a été donnée aux différents panélistes.

La première intervention a été celle de Bouba-Dalambaye qui a tenu à rappeler que la pandémie a affecté négativement le secteur des transports inter communaux à travers les mesures de restrictions. Ces mesures ont réduit le volume de la disponibilité des moyens de transport et occasionné des pertes d'emploi.

Dans la seconde contribution, Monsieur Diaby Ibrahim a rappelé les réformes initiées par l'Etat ivoirien à la faveur de la crise sanitaire. Ce sont entre autres, la distanciation dans les véhicules de transport en commun, l'isolement de la ville d'Abidjan des autres localités et l'immobilisation de la flotte pendant quatre mois. Cela a constitué un manque à gagner en terme économique.

Lors de son intervention, Mme Assemian Blanche Auxcence a tenu à relever les différents impacts négatifs de la crise sanitaire sur le fonctionnement de son entreprise de transport. Ces impacts sont relatifs à la réduction de ses recettes liée à la limitation du nombre de passagers dans les cars de transports, à l'achat de matériels de lutte contre la Covid et au maintien des charges incompressibles. Cette situation a favorisé des dépenses supplémentaires liées à l'usure du matériel roulant en raison de leur stationnement ; occasionnant ainsi la mise au chômage technique de certains travailleurs.

Le dernier intervenant de ce premier tour de table, Ibrahima Niangue a abondé dans le même sens que les premiers intervenants en ce qui concerne les impacts négatifs de la Covid-19 en Mauritanie. Il note par ailleurs qu'avec le temps, la fermeture des frontières et les restrictions étatiques ont occasionné le développement d'un business parallèle en matière des transports. En cause, les nombreuses tracasseries dans la vérification du respect des mesures barrières.

Le deuxième tour de table a porté sur l'impact de la Covid-19 sur le transport des marchandises.

Les panelistes dans l'ensemble ont reconnu que l'approvisionnement des marchés urbains en produits vivriers a également été perturbé par la crise sanitaire. Ce qui a occasionné l'augmentation du coût des denrées alimentaires. D'un autre côté, l'on a assisté à la fermeture des restaurants, à la perturbation du circuit de commercialisation des hydrocarbures.

Monsieur Niangue note en plus que la crise sanitaire a permis une prise de conscience des autorités mauritaniennes dans la prise en compte de l'autosuffisance alimentaire dans les projets urbains.

S'en est suivi une série des échanges avec les participants à la suite desquels des recommandations ont été proposées, à savoir :

- 1- Mise en place d'un plan de développement stratégique qui intègre l'ensemble des moyens de transport y compris le train et le bateau ;
- 2- Développer la mobilité douce en vulgarisant l'utilisation du vélo par l'aménagement et la création des pistes cyclables ;
- 3- Promouvoir l'utilisation des bus à énergie renouvelable ;
- 4- Développer le transport lagunaire afin de restreindre les émissions de gaz à effet de serre occasionnés par les embouteillages ;
- 5- Lutter contre la circulation des voitures polluées de l'atmosphère ;
- 6- Elever « la ceinture verte », développer l'agriculture urbaine pour l'autosuffisance alimentaire des populations ;
- 7- Vulgariser l'utilisation du télétravail afin de réduire la production du CO<sub>2</sub>.